

Tarifs appliqués par l'association pour les cotisations à l'année (de Septembre 2025 à Août 2026) :

Catégorie ou groupe

- **Adhésion annuelle : 230,00 €**
avec prêt de matériel : kayak, pagaie, casque, jupe
- **Adhésion annuelle réduite : 165,00 €**
avec votre propre kayak
- **Adhésion à l'essai de: 115,00 €**
(Septembre à Décembre nouveaux adhérents - déductible de l'adhésion annuelle)
- **Formule printemps : 120,00 €**
(avril à juin)

Une réduction de **15,00 €** est appliquée à partir de la 2^{ème} licence pour une même famille.

Le prix de l'assurance renforcée *I.A. Sport +* est de **14,15 €**

Pièces à fournir lors de l'inscription

- ✓ 1 photo d'identité **obligatoire**.
- ✓ Pour une pratique en loisir uniquement, certificat médical datant de moins de trois mois attestant **l'absence de contre-indication à la pratique du canoë-kayak et de ses disciplines associées (ou autre APS) en loisirs**.
- ✓ Pour une pratique incluant la participation à des compétitions, il est obligatoire de fournir un certificat médical mentionnant explicitement **l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition du canoë-kayak et de ses disciplines associées (ou autre APS)**
Attention ! Les garanties d'assurance peuvent ne pas s'exercer dans le cas où le certificat médical n'aurait pas été délivré dans les conditions citées ci-dessus.
- ✓ En cas de renouvellement, fournir le questionnaire santé du sport si le certificat médical daté de moins de 3 ans.
- ✓ Attestation d'aisance aquatique délivrée par une autorité qualifiée lors d'une première adhésion **(obligatoire pour les mineurs)**
- ✓ Adresse e-mail valide obligatoire.
- ✓ Cotisation selon la tarification ci-jointe, par chèque à l'ordre de : Lannion Canoë-Kayak.

Saison 2025 / 2026

Identité de l'adhérent.e :

Nom :

Prénom :

Né.e le :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

E-mail :

 Domicile :

 Travail :

 Portable :

Collez
votre
photo ici

Merci

Avez-vous déjà pris une adhésion à Lannion Canoë Kayak ou dans un autre club affilié à la FFCK ? OUI ☐

NON ☐

Par quels moyens souhaitez-vous recevoir des informations :

Par SMS : OUI ☐ NON ☐ Par Mail : OUI ☐ NON ☐ Autres (préciser) :

Attestation de natation

Pour les mineurs, et lors de la première adhésion, fournir une attestation d'aisance aquatique délivrée par une autorité qualifiée (MNS, BEES natation)

Ce document atteste l'aptitude à

- ✓ Effectuer un saut dans l'eau
- ✓ Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- ✓ Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- ✓ Nager sur le ventre sur 20 mètres
- ✓ Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

Pour les personnes majeures

Je soussigné.e, atteste :

- ✓ avoir la capacité de nager 25 mètres et de s'immerger sans présenter de signes de panique
- ✓ Décharge le club de toutes responsabilités en cas de problème

Fait à , le

Signature : (Précédée de la mention «Lu et Approuvé»):

Assurance renforcée :

Je certifie avoir été informé de l'existence de l'**assurance renforcée I.A sport +**. En conséquence :

Je souscris à l'assurance renforcée **I.A sport +** ☐

Je ne désire pas souscrire à l'assurance renforcée **I.A sport +** ☐

Fait à , le

Signature :

Le coût de l'assurance renforcée **I.A. Sport +** est de **14,15 €**

Pour les mineurs, remplir le formulaire d'autorisation parentale ci-joint. L'adhérent ou son représentant légal certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du club, disponible sur le site internet (www.lannionck.fr) et affiché sur le panneau d'information.

Fait à , le

Signature :



LANNION CANOE-KAYAK

Autorisation Parentale Saison 2025 / 2026



En cas d'urgence, les médecins obligés de pratiquer certains actes chirurgicaux, anesthésies ou examens, demandent une autorisation écrite des parents. Si celle-ci fait défaut, une autorisation est demandée au Juge des Enfants ou au Procureur de la République. L'attestation ci-dessous sera utilisée afin d'éviter ces démarches.

Cette fiche est soumise au secret médical et n'est remise au médecin consulté qu'en cas de nécessité.

Je soussigné.e, agissant comme père, mère, tuteur (1) autorise ma fille (1), mon Fils (1) à participer aux séances hebdomadaires, aux déplacements, stages et compétitions organisés par Lannion Canoë-Kayak.

J'autorise également les responsables du club de Lannion Canoë Kayak ainsi que le médecin consulté, en cas d'urgence, à faire pratiquer toute intervention médicale, chirurgicale ou d'anesthésie que nécessiterait l'état de santé de mon enfant.

J'autorise le responsable, le cas échéant, de prendre toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'adhérent.

Fiche signalétique de l'enfant :

Nom : Prénom :

Date de naissance : N° de Sécurité Sociale :

Adresse :

Domicile : : Travail :

Personne à joindre en cas de nécessité :

Fait à , le

Signature du ou des parents :
(Précédée de la mention «Lu et Approuvé»)

En cas d'allergie, traitement, autres, préciser ci-dessous :



LANNION CANOE-KAYAK

Informations diverses Saison 2025 / 2026



Droit à l'image

Le club peut être amené à réaliser des photos ou vidéos de ses adhérents durant des entraînements, compétitions ou stages afin d'illustrer ses activités.

Ces images peuvent être utilisées pour la réalisation des différents moyens de communication du club (entre autres : brochures, affiches, diffusion à la presse, site internet et page Facebook du club).

Toute personne (ou un de ses représentants légaux pour les mineurs) ne souhaitant pas être photographiée ou filmée devra le signaler, par écrit, au club.

Implication dans la vie du Club

Comme toute association, le fonctionnement du « LANNION CANOE-KAYAK » est basé sur l'aide de bénévoles. Sans cette aide, le club ne pourrait pas fonctionner.

Il est important que chacun (adhérents, parents), s'implique dans la vie du club pour que celui-ci se développe et pour permettre à tous nos adhérents (vous même ou vos enfants) de pratiquer leur sport favori dans les meilleures conditions possibles.

Votre implication dans la vie du club peut commencer par une action ponctuelle :

Pour aider à l'organisation administrative du club

Pour aider à l'organisation des manifestations organisées par le club sur Lannion.

Pour accompagner de temps en temps les enfants lors des sorties (le week-end ou le mercredi) ou lors des compétitions
Autres,...

A partir de 16 ans, les adhérents peuvent s'investir dans l'encadrement et/ou dans le jugement.

Je peux donner un coup de main, selon ma disponibilité : Parent ☐ Licencié ☐

Prévention

La leptospirose :

La leptospirose est une maladie transmise à l'homme par des animaux (rats). La transmission se fait par le milieu naturel contaminé par l'urine des animaux : eau douce, sol humide, boue ou vase. L'ingestion d'eau contaminée n'est pas infectante. La leptospirose se soigne correctement si elle est bien identifiée à l'arrivée des symptômes, semblables à la grippe (début brutal avec de forts maux de têtes, de vives douleurs musculaires, articulaires ou abdominales suivies d'une ascension thermique rapide jusqu'à plus de 39° avec frissons). Pour éviter toute complication, lorsque des symptômes évoquant la grippe surviennent, il est important de consulter rapidement un médecin, en lui signalant l'exposition au risque de leptospirose dans les 20 jours précédents.

Les précautions individuelles à prendre :

- Port de chaussons adaptés au nautisme, protégeant de la boue et de la vase
- Protection des plaies par des pansements étanches
- Douche (savon) et change complet après l'activité
- Nettoyage des chaussons et combinaisons

Covid 19 :

- Respect des gestes barrières,
- Se laver les mains régulièrement avec du gel hydro alcoolique,
- Toute personne symptomatique (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) ne doit pas venir pratiquer...